

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2019

POINTS D'ACCUEIL POUR SOINS IMMÉDIATS - (N° 2428)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le Gouvernement se propose de lever le gage.